

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la réalisation d'aménagements et d'installation afin d'améliorer la sécurité et la convivialité des espaces publics. L'ensemble du territoire communal est susceptible d'être concerné.

ORIGINE DE LA DEMANDE

Le projet émane du Collège communal, de la CLDR, des groupes de travail, des consultations villageoises et des consultations des enfants et des jeunes.

JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'intègre dans une série d'efforts qu'entreprend la commune pour améliorer les conditions de sécurité et la qualité des espaces publics à La Bruyère. Dans cette optique, plusieurs aménagements ont été réalisés, comme :

- le réaménagement des espaces publics ;
- des actions progressives pour l'amélioration des pistes cyclables, la priorité étant donnée aux emplacements stratégiques, tels que les abords des abribus ou des gares.

Le diagnostic participatif a mis en avant que la sécurité et la convivialité des espaces publics restent un enjeu à La Bruyère. Le PCDR entend relever ce défis à travers plusieurs projets, tels que :

- I.12. Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)
- I.13. Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune
- II.2. Aménager le cœur du village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local
- II.3. Aménager le cœur du village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le paysage local
- II.5. Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes
- II.6. Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse
- III.1. Aménager le cœur du village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local
- III.2. Aménager le cœur du village de Warisoux et mettre en valeur le patrimoine local
- III.3. Aménager le quartier de la gare de Bovesse
- III.4. Aménager le quartier de la gare de Rhisnes

L'élaboration d'un plan communal de mobilité, également prévu dans le PCDR (I.10) devrait permettre d'offrir un cadre global et stratégique assurant la cohérence entre les différentes mesures d'aménagement de la voirie et de sécurisation des espaces publics.

LOCALISATION

L'étude qui permettra d'identifier les points noirs en matière de sécurité à La Bruyère porte sur l'ensemble du territoire communal.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Voirie régionale et communale.

TÂCHES À RÉALISER

- Réaliser une étude afin de cerner les points sensibles en matière de sécurité routière (si cela n'a pas été fait dans le cadre du PCM)
- Concevoir l'aménagement adapté afin de résoudre le problème de sécurité / améliorer l'espace public
- Réaliser les aménagements

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input checked="" type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input checked="" type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input checked="" type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Le projet engendra une amélioration visible des conditions de circulation et de la qualité des espaces publics par la promotion des modes de déplacements doux, il permettra à la commune de se profiler comme exemplaire en matière de développement durable.
- Le projet favorisera l'infrastructure adaptée aux modes durables et incitera ainsi à l'emploi de modes alternatifs à la voiture.
- Les travaux de sécurisation de la voirie contribueront à pouvoir rejoindre les pôles d'activité en sécurité.
- Le projet concourra à améliorer la mobilité des habitants et facilitera ainsi l'accès aux services.

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- CCATM
- CLDR
- PSW
- TEC

ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- Le PCM
- L'état d'avancement des autres fiches projet en lien avec la gestion de la mobilité

ETAT DU DOSSIER

Un travail de réflexion a été mené par les groupes de travail de la CLDR.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Réduction des émissions de gaz à effet de serre suite à une plus faible utilisation de la voiture particulière	Préférence des habitants pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture pour certains trajets

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Développement des modes de déplacement moins coûteux que la voiture	La part du revenu qui n'est plus consacrée à la voiture alimentera la consommation locale
Baisse des coûts à la charge de la société liés à la voiture (infrastructure coûteuse, accidents, ...)	/
Un trafic calmé favorable au développement d'activités économiques locales (marché, courses)	/

Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Un espace public plus accueillant	Davantage d'échanges et d'interactions entre les habitants Réappropriation de l'espace public pour des activités sociales et culturelles
Réduction des nuisances liées à la voiture dans les quartiers résidentiels	Meilleure qualité de vie dans la commune
Impact positif sur la santé des habitants lié à l'emploi de modes actifs (marche à pied et vélo)	Meilleure qualité de vie dans la commune

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Mise en valeur du patrimoine culturel, architectural et paysager de la commune par la promotion de modes lents, qui permettent de prêter plus d'attention à son environnement.	Appréciation et prise de conscience du patrimoine culturel communal par les habitants.